



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

chirurgiens

Question écrite n° 74510

Texte de la question

M. Michel Voisin appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité au regard de la loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 sur le droit des malades et la qualité du système de santé concernant la chirurgie esthétique. En effet, les chirurgiens plasticiens s'inquiètent de la mise en application des articles 36 à 39 de cette loi qui soulèvent d'importants problèmes pour cette profession. Ces derniers souhaiteraient qu'une révision de ces articles soit entreprise. Aussi, il lui demande si elle entend accéder à cette légitime requête.

Données clés

Auteur : [M. Michel Voisin](#)

Circonscription : Ain (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74510

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mars 2002, page 1630